

# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier

*Intervention de M. Antoine LARDON,  
Président de la Fédération de Pêche et de Protection  
du Milieu Aquatique de Haute-Loire*

**Atelier 3 : valeur culturelle, sociologie et économie**  
**JEUDI 10 OCTOBRE 2013**



*« Une pêche de loisir encadrée du saumon sur l'Allier, sans remettre en cause son retour et qui valorise notre territoire. »*



**Colloque international « Des Saumons et des Hommes 2 »**  
du 10 au 12 octobre 2013 à Brioude, Haute Loire, France

# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : Sommaire de la présentation

- Rappel et historique du nombre de captures
- Prise de conscience
- Suivi des remontées à Vichy
- Les clés de la réussite
- La réappropriation du Saumon
- Une pêche de loisir durable
- Perspectives



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : Rappel et historique du nombre de captures

## Le nombre de captures est en baisse depuis le 19<sup>ème</sup> siècle :

- de 30 000 à 45 000 saumons vers 1890
- de 10 000 à 15 000 saumons jusqu'en 1928
- de 5 000 à 10 000 saumons entre 1930 et 1948
- de 1 500 à 2 000 saumons entre 1950 et 1975
- moins de 1 000 depuis 1975
- 253 en 1990 sur l'ensemble de l'axe.



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier :

## Prise de conscience

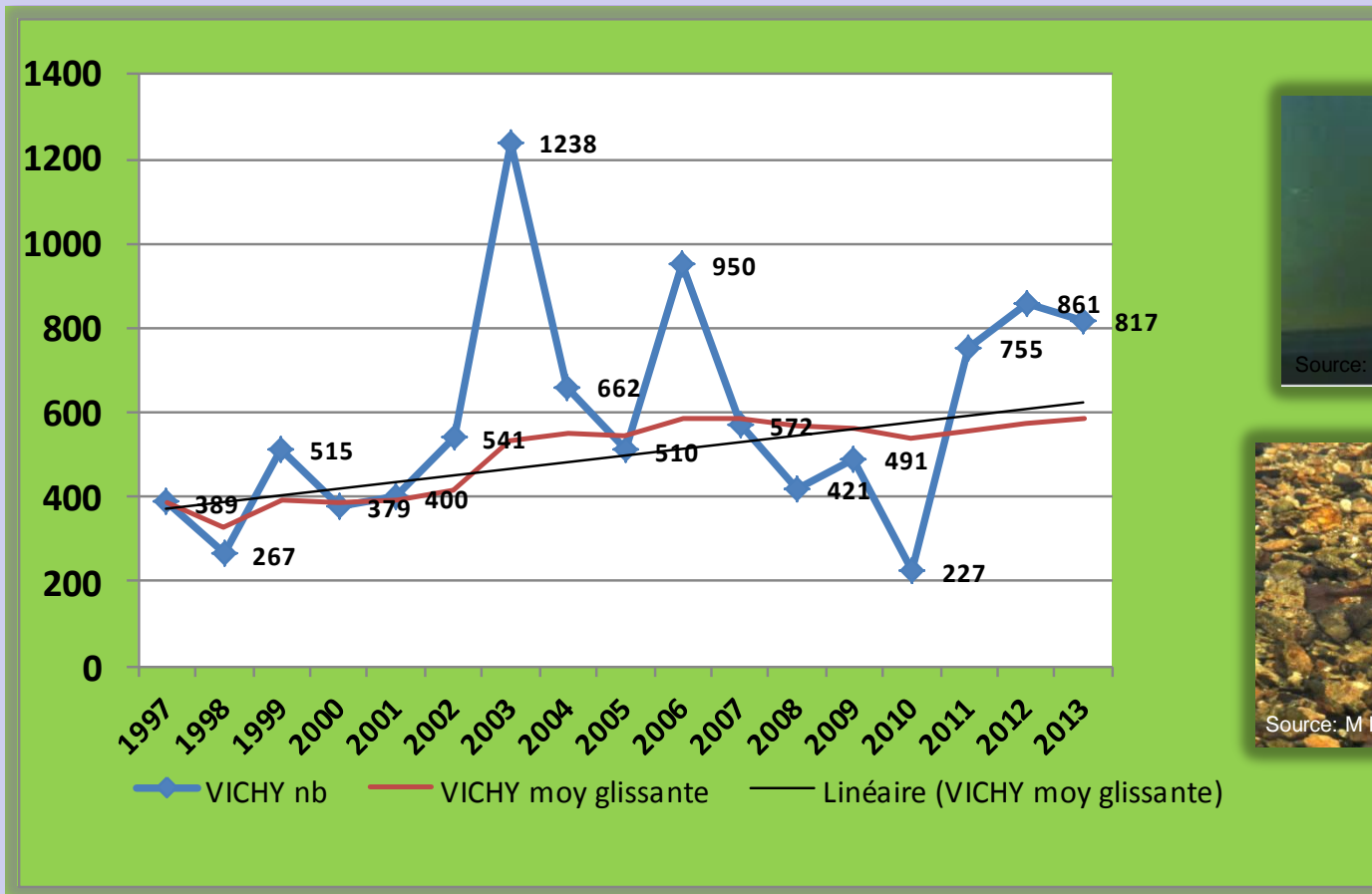
Une prise de conscience collective s'est imposée :

- Les pêcheurs devant la situation préoccupante proposent de suspendre la pêche du saumon.
- Le ministre de l'environnement annonce le Plan Loire Grandeur Nature le 4 janvier 1994.
- Ce plan prévoit la restauration de la diversité écologique et notamment le retour des poissons migrateurs et la construction d'une salmoniculture d'envergure nationale.
- Le CSP produit des saumons depuis les années 70, Chanteuges prend le relais à partir de 2001



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : Suivi des remontées à Vichy

Des résultats encourageants  
mais une population toujours insuffisante !



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier :

## Les clés de la réussite

La réussite du sauvetage de cette espèce unique passe par un soutien de population mais surtout par l'amélioration du taux de survie.

Pour notre territoire, il s'agit :

- de développer des accès aisés aux zones de reproduction,
- d'avoir une granulométrie favorable pour les frayères,
- d'avoir des zones favorables au grossissement des tacons,
- de faciliter la dévalaison des smolts...
- **Afin d'avoir une amélioration de la qualité de l'eau et des habitats!**



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : La réappropriation du Saumon

Le saumon n'appartient plus aux acteurs de terrain le long de l'Allier.

- L'abandon de la pêche à la ligne du saumon depuis 20 ans ne permet plus le rôle de vigie des pêcheurs.
- Les habitants oublient la présence de ce poisson.
- Le blocage de la migration à Langeac début novembre 2012 a constitué un spectacle affligeant mais certains ont redécouvert que des saumons migrent dans l'Allier.
- Les décideurs ne priorisent pas les améliorations des habitats car on ne parle plus du saumon.



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : Une pêche de loisir durable

- Une pêche de loisir durable et respectueuse du saumon est possible sans porter atteinte au sauvetage de l'espèce.
- Les pêcheurs, en pratiquant, participeront à la réappropriation du saumon sur notre territoire.
- Les exigences des pêcheurs et leur participation dans les structures de gestion de l'eau permettront une amélioration de la qualité de l'eau et des habitats.



**CELA CONDUIRA A L'AMELIORATION DU TAUX DE SURVIE.**

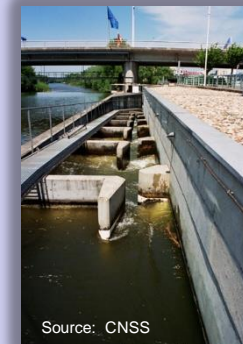


# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : Perspectives

La pêche du saumon ne sera pas autorisée en 2014 ni en 2015, mais il faut la préparer :

- Le PLAGEPOMI, document réglementaire pour l'exercice de la pêche des poissons migrateurs et du soutien des effectifs doit permettre les études et les concertations nécessaires pour une réouverture.
- Les soutiens temporaires de la population de saumons doivent permettre l'autonomie de l'espèce et la pratique d'une pêche raisonnée et responsable.
- Le suivi des stations de comptage doit servir de support à la fixation d'un quota de captures

...



# La pêche de loisir et le saumon Loire-Allier : Fin de la présentation

